# GF Healthcare

# Fiche signalétique

Section 1. Identification

Nom du produit Vitamin B12 calibration solution; part of 'Qflex Kit

Vitamin B12 PI'

Numéro de catalogue BR-1006-77

Type de produit Liquide.

<u>Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées</u>

Utilisations identifiées Use in laboratories

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

ChemTrec (US)

Importateur GE Healthcare Bio-Sciences Company

2300 Meadowvale Blvd Mississauga, Ontario

L5N 5P9 1-800 463 5800

En cas d'urgence Canada 1-703-527-3887

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du

mélange

LIOUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une irritation des yeux.

Conseils de prudence

Prévention Porter des gants de protection. Porter des vêtements de protection. Porter une protection oculaire ou

faciale. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Ne pas fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Non applicable.

Élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales,

nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue : 25%

complémentaire



Référence 14100677-3



Page 1 de 9

Date de validation 3 Juin 2019

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange

Autres moyens d'identification Non disponible.

#### Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS Non applicable.

Nom des ingrédients% (p/p)Numéro CASAlcool éthylique2564-17-5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## Section 4. Premiers soins

## Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures

et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à

rincer pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où el

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés.

Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

**Ingestion** Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à

l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurezvous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

## Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

## Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** Provoque une irritation des yeux.

InhalationAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peauAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

## Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

InhalationAucune donnée spécifique.Contact avec la peauAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de

grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers** Pas de traitement particulier.



Référence Page 2 de 9

14100677-3 Date de validation 3 Juin 2019



Version 4.2

Protection des sauveteurs

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

#### Voir Information toxicologique (section 11)

# Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO<sub>2</sub>, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.

Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se

produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone

monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.



Référence 14100677-3

## Section 7. Manutention et stockage

## Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

# Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

## Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients Alcool éthylique

#### Limites d'exposition

CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1880 mg/m³ 8 heures. 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures.

CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).

VEMP: 1880 mg/m³ 8 heures. VEMP: 1000 ppm 8 heures.

CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).

STEL: 1000 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 1/2018).

STEL: 1000 ppm 15 minutes

CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).

STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures.

## Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

# Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.



Référence 14100677-3 Page 4 de 9

Date de validation 3 Juin 2019

Protection oculaire/faciale

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants

aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut

pas être évaluée avec précision.

Protection du corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques

encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons

de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Autre protection pour la peau Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la

peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par

un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de

protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

## **Apparence**

État physique Liquide. Couleur Incolore. Odeur Alcoolisée. Seuil olfactif Non disponible. Non disponible. Point de fusion Non disponible. Point d'ébullition Non disponible.

Point d'éclair Vase clos: 34.5°C (94.1°F)

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible. Limites inférieure et supérieure Non disponible.

d'explosion (d'inflammation)

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible Solubilité Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/

Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible. Température de décomposition Non disponible Viscosité Non disponible. Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

## Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper,

souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.



Référence 14100677-3

Date de validation 3 Juin 2019



Page 5 de 9

Matériaux incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières oxydantes

Produits de décomposition

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

dangereux

# Section 11. Données toxicologiques

## Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient Résultat Espèces **Exposition** Dosage Alcool éthylique CL50 Inhalation Vapeur Rat 124700 mg/m<sup>3</sup> 4 heures

## Irritation/Corrosion

Non disponible.

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### <u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

## Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

## Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Provoque une irritation des yeux.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

## Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Inhalation Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau Aucune donnée spécifique. Ingestion Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible.



Référence Page 6 de 9

14100677-3 Date de validation 3 Juin 2019



Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

## Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

GénéralitésAucun effet important ou danger critique connu.CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

## Valeurs numériques de toxicité

## Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/ kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Alcool éthylique	7000	N/A	N/A	124.7	N/A

# Section 12. Données écologiques

## <u>Toxicité</u>

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Alcool éthylique	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CL50 25500 µg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia franciscana - Larve	48 heures
	Aiguë CL50 5680 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 42000 µg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	4 jours
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours

## Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédie	nt Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Alcool éthylique	-	100 % - Facilement - 20 jours	-	-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse		Biodégradabilité
Alcool éthylique	-	_		Facilement

## Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
Alcool éthylique	-0.35	0.66	faible

## Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/	Non disponible
eau (Koc)	

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.



Référence 14100677-3 Page 7 de 9

## Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# Section 14. Informations relatives au transport

00000011 ± 1. 11110	orriación o relacive	o da transport			
	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1170	UN1170	UN1170	UN1170	UN1170
Désignation officielle de transport de l'ONU	Ethanol solution (Ethyl alcohol solution)	Ethanol solution (Ethyl alcohol solution)	Ethanol solution (Ethyl alcohol solution)	Ethanol solution (Ethyl alcohol solution)	Ethanol solution (Ethyl alcohol solution)
Classe de danger	3	3	3	3	3
relative au transport		TAMES TOO			
Groupe d'emballage	III	III	III	III	III
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.18-2.19 (Classe 3).	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

**Transport avec les utilisateurs locaux:** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC Non disponible.

## Section 15. Informations sur la réglementation

## Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: ethanol

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

#### Réglementations Internationales

# <u>Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques</u>

Non inscrit.

## Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)



Référence 14100677-3 Page 8 de 9 Date de validation 3 Juin 2019

Version 4.2

Non inscrit

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

#### Liste des stocks

CanadaTous les composants sont répertoriés ou exclus.EuropeTous les composants sont répertoriés ou exclus.États-UnisTous les composants sont répertoriés ou exclus.

## Section 16. Autres informations

#### **Historique**

Date d'impression 6/3/2019

Date d'édition/Date de révision 6/3/2019

Date de publication précédente Aucune validation antérieure

Version 4.2

msdslifesciences@ge.com

Légende des abréviations

ETA = Estimation de la toxicité aiguë FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que

modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponibleNU = Nations Unies

## Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B Sur la base de données d'essais

Méthode de calcul

### Références

Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

## Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 14100677-3 Page 9 de 9

Date de validation 3 Juin 2019